

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUILLET 2014
DELIBERATIONS

n° 2014	OBJET
53	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
54	MANIFESTATIONS MUNICIPALES - TARIFS
55	DECISION MODIFICATIVE
DO	DECISION DE L'ORDONNATEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARBON-BLANC

Nombre de conseillers :
En exercice 29
Présents 27
Pouvoirs 2
Votants 29

DELIBERATION N° 2014-53

**OBJET : SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS**

L'an deux mille quatorze, le 9 Juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2014

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHOUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoints, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, MARON, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme GOUGUET, M. BARDIN

Madame Elisabeth DESPLATS a été nommée Secrétaire de séance.

Monsieur TURBY rappelle que lors du Conseil Municipal du 29 avril dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du versement des subventions aux associations.

Il a été également décidé de ne pas verser l'intégralité des subventions sollicitées dans l'attente des résultats de l'audit financier.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose de verser aux associations citées ci-dessous les subventions suivantes :

* CACBO	38 400 €
* ASCJB	42 400 €
* O'FIL DU JEU	12 300 €
* Escale Estuaire de la Gironde	250 €
* Passage à l'Art	15 050 €
* Parents d'élèves autonomes	350 €
* Soit un total de	108 750 €

Après diverses interventions, Monsieur le Maire procède au vote qui donne le résultat suivant :

- * 22 voix POUR (Groupe de la majorité municipale)
- * 4 voix CONTRE (Madame CANALES, Messieurs MADRELLE, PINEAU, BARDIN –par procuration- pour la liste CARBON-BLANC, Forte, Fièrè et Solidaire)
- * 3 ABSTENTIONS (Madame BECERRO, Monsieur PEREZ ROBA du groupe A Gauche Autrement, Madame THORE du Groupe CARBON-BLANC, Forte Fièrè et Solidaire)

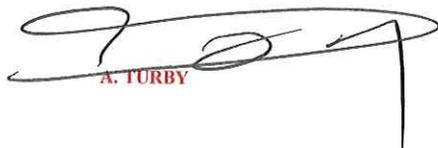
La dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours, article 6574.

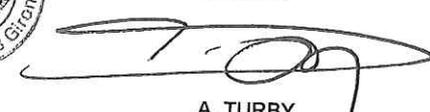
Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 16/07/14
et de la publication le 22/07/14

Le Maire,



CARBON-BLANC,
Le 10 juillet 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,


A. TURBY


A. TURBY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARBON-BLANC

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 27

Pouvoirs 2

Votants 29

L'an deux mille quatorze, le 9 Juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2014

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHOUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoints, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, MARON, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme GOUGUET, M. BARDIN

Madame Elisabeth DESPLATS a été nommé Secrétaire de séance.

La Municipalité de CARBON-BLANC a décidé, cette année, de prendre en charge l'organisation de la fête locale en septembre prochain.

Ainsi, Monsieur PINSTON propose d'intégrer toutes les dépenses et les recettes découlant de cette manifestation au budget de la Commune.

Dès lors, Monsieur PINSTON indique qu'il est nécessaire de fixer les tarifs qui seront appliqués lors de cette manifestation de la façon suivante :

Tarifs Buvette :

* Boissons fraîches (coca, oasis, Fanta, Orangina, soda...) :	1.50 €
* Sirop (Menthe, Grenadine, Pêche...) :	0.50 €
* Bière :	2.00 €
* Thé, Café :	1.00 €
* Eau :	0.50 €
* Verre de vin :	0.50 €
* Sandwich :	2.50 €
* (Pain, Merguez, saucisse, ventrèche, avec sauce ketchup mayonnaise moutarde)	
* Pain Américain + boisson :	6.00 €
* Crêpe sucre : 0.50 €	
3 crêpes au sucre	1.00 €
* Crêpe (Nutella, chantilly, sucre, confiture...) :	0.50 €
* Gâteaux :	1.00 €
* Chips :	0.50 €
* Frites « Petite » :	1.00 €
* Frites « Moyenne » :	1.50 €
* Frites « Grande » :	2.00 €

Tarifs Forains :

* Grand manège :	120.00 €
* Petit manège :	70.00 €
* Barbe à papa, churros :	20.00 €
* Baraque (Tir, pêche aux canards, cascade,...) :	50.00 €
* Confiserie, restauration rapide, grue :	200.00 €

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 16/07/14
et de la publication le 22/07/14

Le Maire,


A. TURBY

Monsieur le Maire procède au vote de ces tarifs. Celui-ci donne les résultats suivants :

22 voix POUR (Groupe de la majorité municipale)

5 voix CONTRE (Mesdames THORE, CANALS, Messieurs MADRELLE, PINEAU, BARDIN –par procuration- pour la liste CARBON-BLANC, Forte, Fièvre et Solidaire)

2 ABSTENTIONS (Madame BECERRO, Monsieur PEFEZ ROBA du groupe A Gauche Autrement)

Les recettes seront inscrites au budget de l'exercice en cours, chapitre 70.

CARBON-BLANC,
Le 10 juillet 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,



A. TURBY

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 16/07/14
et de la publication le 22/07/14

Le Maire,


A. TURBY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARBON-BLANC

Nombre de conseillers :
En exercice 29
Présents 27
Pouvoirs 2
Votants 29

L'an deux mille quatorze, le 9 Juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2014

DELIBERATION N° 2014-55

**OBJET : DECISION
MODIFICATIVE**

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHAUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoint, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, MARON, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme GOUGUET, M. BARDIN

Madame Elisabeth DESPLATS a été nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 29 avril dernier, il avait été envisagé d'apporter quelques modifications budgétaires afin d'être au plus près de la réalité des besoins des services.

A ce jour et après plusieurs mois de fonctionnement, nous pouvons d'ores et déjà diminuer certains comptes pour en augmenter d'autres sans contrevenir à nos obligations réglementaires et comptables.

C'est pour cette raison que Monsieur le Maire propose aujourd'hui la décision modificative suivante :

En Section de fonctionnement :

OBJET DES DÉPENSES	DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS		AUGMENTATION DES CRÉDITS	
	NATURE	SOMME	NATURE	SOMME
Fournitures de Bureau	020.6064	2 000 €		
Contrats de Prestations de services	020.611	8 000 €		
Frais d'affranchissements	020.6261	2 000 €		
Frais de télécommunications	020.6262	5 000 €		
Produits Pharmaceutiques			020.60688	700 €
Etudes et Recherches			020.617	9 700 €
Dépenses imprévues			01.022	6 600 €
TOTAUX		17 000 €		17 000 €

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 16/07/14
et de la publication le 22/07/14

Le Maire,

Par ailleurs, et dans le même esprit, Monsieur le Maire propose d'apporter des modifications au niveau de l'ouverture des crédits budgétaires en section d'investissement qui sont gérés par opération.

En effet, il a été constaté récemment une urgence et un danger en ce qui concerne la porte métallique de l'annexe du Centre Technique municipal. Il est nécessaire de procéder à un ajustement sur une dépense engagée en 2013 et mandatée sur 2014 avec une modification de TVA.

A. TURBY

Aussi et afin de ne pas alourdir les investissements 2014, Monsieur le Maire propose de surseoir au traitement curatif anti-thermites prévu au centre culturel Favols pour répondre aux impératifs d'équilibre budgétaire.

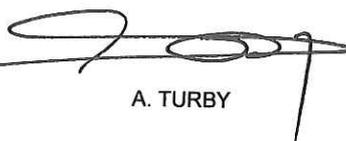
Il propose aujourd'hui la décision modificative suivante :

En section d'investissement :

Opérations Libellés	Diminution Section des Dépenses	Augmentation Section des Dépenses
Opération 37 : Centre Culturel Favols	7 113.86 €	
Opération 38 : Foyer Municipal		113.86 €
Opération 24 : CTM		7 000.00 €
TOTAUX	7 113.86€	7 113.86 €

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

CARBON-BLANC,
Le 10 juillet 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,



A. TURBY

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 16/07/14
et de la publication le 22/07/14

Le Maire,



A. TURBY